



Comité Économique et Social Européen

2^{ème} CONVENTION NATIONALE DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Conseil économique et social de France

Paris, le 28 septembre 2005

Intervention de

Mme Anne-Marie SIGMUND

Présidente du Comité économique et social européen

Seul le texte prononcé fait foi
Check Against Delivery

*La place de la société civile organisée dans la décision publique:
le défi de la participation citoyenne*

Monsieur le Président, (...)

C'est la troisième fois cette année, Monsieur le Président, que vous me faites l'honneur et le plaisir de m'inviter à intervenir publiquement au Conseil économique et social de France.

J'y vois un témoignage supplémentaire, s'il en était encore besoin, de la vitalité des liens et de la coopération qui unissent nos deux institutions.

Il serait banal de souligner l'actualité du thème retenu pour votre Convention.

Les défis pour les mois et les années à venir sont de taille. Pour ne citer que trois exemples-clé :

- 1.L'avenir de l'Union et les aléas du processus de ratification du Traité constitutionnel,
- 2.les difficultés du Conseil européen de parvenir à un accord sur les perspectives financières pour la période 2007-2013, et
- 3.l'indispensable re-dynamisation de la stratégie de Lisbonne, qui touche au cœur du modèle européen de société.

Ces exemples traduisent également un grand scepticisme, voire des divergences profondes, quant à la direction prise par les politiques de l'Union, quant à l'avenir, et parfois au sens même, du projet européen.

La maîtrise de ces défis requiert ce que j'appellerais une "re-légitimation" du projet européen fondée sur une nouvelle conception de l'action démocratique qui confère à la société civile et à ses institutions représentatives une importance déterminante.

La participation de la société civile à la décision publique est un instrument essentiel de renforcement de la légitimité démocratique des institutions européennes et de l'action de l'Union.

Elle l'est tout autant pour favoriser l'émergence d'une perception partagée sur ce à quoi sert l'Europe et où elle va.

Il nous faut un nouveau consensus sur la base duquel il sera possible de définir, et mettre en œuvre, un projet pour l'Europe de demain qui puisse répondre pleinement aux attentes de nos concitoyens.

Comme l'a déclaré récemment Margot WALLSTRÖM, Vice-présidente de la Commission européenne, *"les Européens aujourd'hui ont de plus grandes attentes de participation aux processus politiques et les défis qui les concernent sont la globalisation, le chômage et les problèmes sociaux."*

Les citoyens d'Europe et les organisations qui les représentent doivent avoir une voix plus importante (...)".

Selon le dernier sondage Eurobaromètre publié par la Commission européenne en juillet, 53% des personnes interrogées estiment en effet que leur voix ne compte pas au sein de l'Union européenne.

38% seulement sont d'un avis contraire.

Comment donc conduire les citoyens européens à s'identifier davantage au processus d'intégration européenne ?

Les parlements, les organes et les processus politiques ne peuvent combler à eux seuls ce "déficit de participation" que dénonce une majorité de citoyens européens et réduire le fossé qui existe entre les ambitions politiques de l'Europe et les perceptions qu'en ont les populations.

En offrant aux citoyens les possibilités de participer sur la base d'un engagement individuel et collectif à la gestion des affaires publiques par la contribution propre de la société civile organisée, la démocratie participative satisfait aux exigences d'une "gouvernance" européenne moderne.

C'est là où nos institutions sont appelés à l'action.

L'expérience et l'expertise dont disposent les acteurs représentatifs de la société civile, le dialogue entre eux et avec les autorités et institutions publiques, augmentent la qualité et la crédibilité de la décision politique, car ils en améliorent la compréhension et l'acceptabilité par les citoyens.

À ce titre, les multiples formes d'association volontaire qui caractérisent la structure de nos sociétés sont une marque de sa vitalité que les responsables politiques et les autorités publiques doivent impérativement prendre en compte.

Ainsi, la démocratie participative complète la démocratie représentative et renforce la légitimité démocratique de l'Union européenne en offrant aux citoyens des possibilités de participer sur la base d'un engagement individuel et collectif à la gestion des affaires.

Toutefois, je voudrais à ce stade souligner que seule une représentativité clairement établie peut donner aux acteurs de la société civile un droit à participer de manière effective au processus de formation des politiques et de préparation des décisions et de leur conférer la légitimité nécessaire à cet effet.

Notre Comité élabore actuellement un avis sur la question dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés des conclusions.

Monsieur le Président, (...)

Les raisons du rejet par les Français et les Néerlandais sont multiples et multiformes, tous les sondages en ont témoigné, et il n'est pas le lieu pour moi aujourd'hui de vous en entretenir, mais la sensation d'être dépassé par le développement de cette Europe y a certainement joué un rôle.

L'urgence de relever le défi de la participation est donc d'autant plus grand que les citoyens européens attendent malgré tout beaucoup de l'Europe.

L'enjeu nous reste de doter l'Europe des moyens qui lui permettront de répondre aux défis de notre temps : l'emploi, la croissance, la mondialisation, le développement durable, l'avenir de notre modèle social, le vieillissement de nos populations...

Ce même sondage, auquel j'ai fait référence au début de mon intervention, démontre en effet qu'environ 60% de nos concitoyens sont en faveur d'une intégration politique accrue de l'Union européenne.

Il témoigne également de leur volonté de voir le rôle de l'Union européenne se renforcer face à certaines problématiques prioritaires comme la lutte contre le chômage, contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Malgré les aléas du processus de ratification constitutionnel, les institutions doivent donc s'inscrire pleinement dans la logique de la Constitution européenne et instaurer une authentique démocratie participative.

Certes, la période de réflexion décidée par les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union en juin dernier doit permettre de réfléchir aux moyens de surmonter la crise politique et institutionnelle née des referenda français et néerlandais.

Mais elle doit surtout être mise à profit pour tenter de dégager les bases d'une vision partagée de l'avenir de l'Europe et de créer les fondements d'un nouveau contrat social entre l'Europe et ses citoyens.

Chacun doit être convaincu que la démocratie participative et la citoyenneté active ne sont pas des slogans, mais des principes essentiels dont dépend la réussite des politiques de l'Union européenne et, partant, l'avenir de celle-ci.

C'est pourquoi, il est indispensable d'impliquer le plus largement possible la société civile, au niveau national, régional et local, dans les débats à venir, d'inciter nos concitoyens à exprimer leurs attentes concrètes et, pour ce faire, de mettre en œuvre une véritable stratégie d'écoute et de dialogue portant sur les politiques de l'Union et sur la vision qu'ils ont d'un avenir commun.

Nous avons, dans ce contexte et en tant qu'institutions représentatives de la société civile organisée, un rôle majeur à jouer.

Cependant, pour que la société civile s'implique effectivement dans l'action menée à l'échelon européen, susciter son intérêt est tout autant un impératif fondamental.

De larges pans de la société européenne ignorent, dans une large mesure, l'influence que les décisions prises au niveau européen exercent sur leur vie quotidienne – tant et si bien qu'ils se désintéressent de l'Europe.

La stratégie "Communiquer l'Europe" que l'Union entend mettre en œuvre sera à cet égard essentielle afin de favoriser à la fois une meilleure perception de l'Union européenne et une meilleure compréhension du projet européen et de contribuer ainsi à créer les bases de cette citoyenneté active que j'ai déjà évoquée.

Notre Comité organise, dans ce contexte, en étroite coopération avec la Commission européenne, deux journées de réflexion en novembre sur l'avenir de l'Europe auxquelles nous invitons surtout des représentants de la société civile qui ne sont pas encore intégrés dans les flux de communication bien établis entre « l'Europe des institutions » et ce que j'appellerai « l'Europe profonde ».

Par de telles initiatives, le CESE entend renforcer sa contribution à la création d'un espace public européen au sein duquel la participation civique pourra s'épanouir et la citoyenneté européenne active devenir une réalité.

Monsieur le Président, (...)

L'un des principaux défis auxquels nous sommes confrontés concerne la manière dont il est possible de préserver et de garantir la croissance, l'emploi et la prospérité pour les générations actuelles et futures.

Une part essentielle de la réponse à ce défi réside dans les objectifs connus sous le nom de Stratégie de Lisbonne, définie par les chefs d'État ou de gouvernement en 2000, stratégie qui offre une vision très concrète de l'avenir de la société européenne.

Force est de constater cependant que, malgré cinq années de débats et d'activités intenses au niveau européen, les résultats sont décevants et la mise en pratique fait cruellement défaut.

Ainsi le Conseil européen de mars dernier a rappelé la nécessité que la société civile s'approprie et participe activement à la réalisation des objectifs de la Stratégie de Lisbonne.

Ceci confère aux représentants institutionnels de la société civile organisée que nous sommes une responsabilité particulière et commune:

faire vivre et fructifier la réalité de la démocratie participative au niveau européen, national et régional dans le cadre d'une coopération renforcée entre notre Comité, les Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires dans les États membres, et les organisations de la société civile, en établissant un réseau interactif d'initiatives susceptibles de contribuer au succès de cette stratégie.

Les travaux sont déjà bien entamés, sous la conduite, en particulier, du Vice-président Roger BRIESCH, travaux qui culmineront avec l'organisation d'une grande conférence en mars 2006, à la veille du sommet européen de printemps.

Mais je ne voudrais pas rentrer dans le détail de ces travaux dont vous êtes tous largement informés.

Mon propos vise avant tout à mettre en exergue la contribution fondamentale que nous pouvons et devons apporter pour:

- replacer les besoins et les aspirations des citoyens au cœur de la stratégie de Lisbonne;

- permettre à ces derniers de participer au processus de sa conception, de sa mise en œuvre et de son évaluation;
- stimuler et utiliser leurs capacités aussi souvent que possible, en créant ainsi chez eux un sentiment d'appartenance et d'appropriation.

Il s'agit au bout du compte de remettre le projet européen entre les mains des citoyens en permettant à la société civile organisée et aux institutions qui la représente de jouer pleinement leur rôle dans le cadre d'une réforme durable des processus de participation à la décision publique.

Dans cette perspective, je pense qu'il serait utile que, le moment venu, nous examinions la possibilité de développer et d'approfondir notre coopération, notamment en assurant la pérennité de notre réseau interactif, au-delà des objectifs spécifiques qui lui ont été assignés dans le contexte de la Stratégie de Lisbonne, pour le mettre au service de l'ambition plus large que j'ai déjà évoquée: la création d'un véritable espace public européen d'écoute, de dialogue et de débat.

Je vous remercie de votre attention.